



COLLÈGE 3^E

CLASSE COMPLÈTE À INSCRIPTION RÉGLEMENTÉE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir le niveau de la classe de troisième.



PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- Les élèves de moins de 16 ans avec l'avis favorable du DASEN.
- Les élèves âgés de 16 à 28 ans sans interruption de scolarité (ou une interruption de moins de 12 mois).



PRÉPARATION

- La formation proposée par le CNED est conforme au programme de l'Éducation nationale.

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

Durée de la formation 10 mois

Dates d'inscription à la formation Du 2 juillet 2018 au 31 octobre 2018

Période de formation Année scolaire réglementaire

Disponibilité des supports - Supports en ligne
- Fascicules papier

Inscription En ligne sur cned.fr

FORMATION CNED

ORGANISATION DE LA FORMATION

MISE À DISPOSITION DES CONTENUS

Les livrets de cours et d'activité, les devoirs et les autres supports pédagogiques sont consultables en ligne. Ils sont également expédiés par La Poste :

- **Accès aux contenus en ligne** : après votre inscription, vos identifiants vous sont envoyés automatiquement par le CNED. Ils vous permettent d'accéder à CNED 360, votre espace numérique de travail où vous trouverez toutes les informations ainsi que les contenus de votre formation.
- **Réception postale** :
Le CNED vous expédie également, en un seul envoi, des livrets de cours à partir de début septembre. Si votre inscription est postérieure à cette date, ces supports vous parviendront dans un délai de 10 jours en France métropolitaine.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

La formation s'organise autour des enseignements obligatoires : Français, Mathématiques, Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique, Langue vivante 1, Langue vivante 2, Sciences de la vie et de la terre, Technologie, Sciences physiques, Arts plastiques, Éducation musicale.

Vous devez sélectionner deux langues vivantes parmi un choix multiple et varié.

LV1 : anglais, allemand, espagnol

LV2 : anglais, allemand, espagnol, italien, russe, chinois, arabe, portugais, hébreu

Vous avez aussi la possibilité d'enrichir votre formation avec un enseignement facultatif, le latin ou le grec.

Vous aurez à envoyer des devoirs à correction individualisée (entre 5 et 12 selon les matières). Un calendrier de remise des devoirs sera à votre disposition afin d'aider à respecter l'assiduité et une certaine régularité.

L' ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Le CNED vous accompagne tout au long de l'année scolaire. **Notre objectif : votre réussite.**

- Un conseiller du CNED suit votre parcours, vous aide à vous organiser et vous informe de toute actualité concernant votre formation.
- Les professeurs du CNED, issus de l'Éducation nationale, vous soutiennent dans vos apprentissages. Experts de la discipline enseignée, ils répondent à vos questions et corrigent vos devoirs.

Pour les contacter, rendez-vous sur votre espace de formation CNED 360.

VALIDATION

- Contrôles de travail, contrôles d'assiduité et deux bulletins semestriels.
- **Assiduité**
Un élève inscrit en classe complète réglementée doit suivre toutes les disciplines du programme. Tout manque d'assiduité est signalé à la DSDEN dont relève l'élève.

VOTRE PLATEFORME DE FORMATION VOUS DONNE ACCÈS :

CONTENUS PÉDAGOGIQUES	CORRECTION ÉLECTRONIQUE	LES + CNED 360
<ul style="list-style-type: none">- Les cours sont composés de livrets de cours et de devoirs. Certains cours (langues, français, éducation musicale...) sont également accompagnés de CD- Conformément aux nouveaux cycles d'enseignement, les livrets « Les Essentiels », en Mathématiques et Français, accompagneront les élèves toute la durée du cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e)- Tous les contenus de formation sont rédigés par des enseignants de l'Éducation nationale	<p>Le service de « Dépôt des Devoirs » permet de rendre des évaluations écrites et orales, ainsi que le téléchargement des corrections individualisées et des corrigés types</p>	<ul style="list-style-type: none">- Accès 24/24 à la formation- Consultation de l'actualité liée au déroulement de l'année scolaire- Mise à disposition des documents de scolarité (relevé de notes...)- Correction des devoirs (dépôt de copies en ligne, retrait des copies corrigées)- Contact direct avec le CNED

Configuration matérielle indispensable pour suivre votre formation en ligne

Vous devez disposer d'une adresse électronique valide et avoir accès à une connexion internet (haut débit recommandé) et à un ordinateur équipé d'un microphone et de hauts parleurs. Veillez à bien utiliser la dernière version de votre navigateur pour un fonctionnement optimal de la plateforme.

INSCRIPTION AUX EXAMENS

- Pour le **Diplôme National du Brevet (DNB)**, le CNED n'inscrit pas à l'examen : contactez le service des examens de la DSDEN de votre département.
- Il en est de même pour s'inscrire à l'**attestation de sécurité routière (ASSR2)**.
- « Pour les examens du second degré organisés par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, les candidats inscrits au CNED et présentant un handicap tel que défini à l'article L. 114 du code de l'action sociale et des familles peuvent déposer une demande d'aménagement des conditions de passation des épreuves de l'examen auprès d'un médecin désigné par la CDAPH du département de leur domicile » [voir circulaire n° 2011-220 du 27 décembre 2011 du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation].
- Pour davantage de précisions, renseignez-vous le plus tôt possible auprès du rectorat compétent qui organise l'examen.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

DATES ET VALIDITÉ DE L'INSCRIPTION

- Du 2 juillet 2018 au 31 octobre 2018.
Les demandes d'inscription en dehors de ces dates ne peuvent être acceptées qu'avec l'autorisation à titre dérogatoire du DASEN.
Aussi vous est-il conseillé de vous inscrire au plus tôt pour tenir compte du délai de réponse de la DSDEN.
- La possibilité d'inscription des élèves suivis par la MDPH est étudiée au cas par cas en liaison avec les services académiques toute l'année scolaire.
- Dans le cadre d'une inscription tardive à titre dérogatoire, il convient de contacter le CNED pour un ajustement du programme de travail jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- **Attention**, l'inscription définitive dans l'une ou l'autre de ces classes relève de la seule décision du CNED.

TARIFS « FRANCE » (métropole, outre-mer)

CLASSE COMPLÈTE À INSCRIPTION RÉGLEMENTÉE

Tarifs applicables jusqu'au 31/03/2019

Votre enfant résidera en France (métropole, outre-mer) pendant sa scolarité.

Vous inscrivez votre enfant à :

... et il est âgé lors de son inscription au CNED de :

	RÉFÉRENCE	moins de 16 ans	16 ans, à moins de 29 ans ① et sa scolarité n'a subi aucune interruption supérieure à une année scolaire ②
une classe complète à inscription réglementée du collège en 3 ^{ème} prise en compte dans le cadre de sa scolarité en formation initiale, et pour laquelle il n'est pas inscrit dans un autre établissement.	P4131	Gratuit	TARIF SUBVENTIONNÉ
			165 €

① Les élèves de 16 ans et plus, qui souffrent d'un handicap ou d'un trouble de la santé invalidant empêchant de suivre tout ou partie d'un enseignement en présentiel et nécessitant un aménagement de leur scolarité, peuvent bénéficier de la gratuité des enseignements sur présentation :
- d'un avis de reconnaissance d'un taux d'incapacité par la MDPH,
- à défaut, d'un projet personnalisé de scolarité (PPS) par lequel l'équipe pluridisciplinaire a reconnu qu'une scolarisation totale en présence est impossible.
En cas de difficulté, contactez nos conseillers au 05 49 49 94 94 pour plus de renseignements.

② Les élèves dont l'interruption de scolarité était indépendante de leur volonté (raison médicale) ou directement liée à leur parcours de formation (stage à l'étranger) sont considérés - sur présentation de justificatif - comme n'ayant pas interrompu leur scolarité.
L'inscription réglementée au tarif subventionné est possible jusqu'au 30/11/18 pour tout élève ayant interrompu sa scolarité pendant une année scolaire.

Si votre enfant ne remplit pas ces conditions, ou si vous ne fournissez pas les pièces et informations demandées lors de son inscription, il ne pourra pas bénéficier d'une inscription réglementée, gratuite ou du tarif subventionné. Consultez sur www.cned.fr notre offre "années complètes libres" du collège.

En cas de changement d'adresse après inscription, pour une adresse hors du territoire national, vous devez régler le tarif correspondant.

Important : si vous demandez l'inscription de votre enfant au CNED en raison d'une résidence, d'un séjour ou d'un déplacement à l'étranger durant l'année scolaire, les modalités d'inscription sont spécifiques. Rendez-vous sur www.cned.fr ou contactez nos conseillers.



**VOUS AVEZ BESOIN DE
JOINDRE UN CONSEILLER
RENDEZ-VOUS SUR NOTRE
PAGE "CONTACTS" SUR CNED.FR**



**CLIQUEZ
POUR VOUS INSCRIRE
DÈS MAINTENANT**